

# Le référentiel budgétaire et comptable M57

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : PUV - Prix 2024 : 1 350€ HT

L'instruction comptable M14 doit évoluer d'ici 2024 afin de répondre à différentes problématiques parmi lesquelles : permettre d'imposer un seul système pour toutes les collectivités locales et une lecture plus analytique des finances publiques locales.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Comprendre les objectifs de la réforme M57.

Comprendre les modifications apportées par rapport au M14

Découvrir comment seront rédigés les nouveaux budgets.

Savoir construire le plan de formation de ses agents.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative

## TRAVAUX PRATIQUES

pédagogie interactive.  
traitement de cas pratique  
exercices et questionnaires

## LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 10/2022

### 1) M57 : les enjeux de cette réforme

- Les objectifs d'uniformisation
- Les objectifs de simplification
- Les objectifs de renforcement de la lecture analytique
- Les objectifs de lisibilité

*Réflexion collective* : Echanges de pratique entre les participants.

### 2) Comprendre les modifications en comparaison avec le M14

- La modification des principes d'instruction.
- La suppression de certaines annexes.
- La modification des codifications.
- L'assouplissement de certains principes budgétaires.

*Etude de cas* : traitement de cas pratiques

### 3) Découvrir comment seront rédigés les nouveaux budgets

- Découverte des tables de transposition.
- Retour sur les expérimentations des collectivités.
- Comprendre le Compte Financier Unique.
- Se préparer aux apurements de comptes.

*Etude de cas* : traitement de cas pratiques

### 4) Savoir construire son plan de formation.

- Comprendre le nouveau fonctionnement des trésoreries.
- Identifier les acteurs élus ou agents à former.
- Identifier les partenaires internes qui peuvent vous accompagner
- Mettre en place un plan de formation pluriannuel.

*Mise en situation* : Chaque participants présentera son élaboration de plan.

## PARTICIPANTS

Elus .  
responsable du service comptable  
d'un établissement public.

## PRÉREQUIS

pratique de la comptabilité publique

## COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

# LES DATES

---

Nous contacter